Administration communale
Rue Principale 105 – 1932 Bovernier
Tél. 027 722 29 09 – Fax 027 723 33 45
info@bovernier.ch – **www.bovernier.ch**

Bovernier, le 4 septembre 2025

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

VOTATIONS FEDERALES
DU 28 SEPTEMBRE 2025

L'assemblée primaire est convoquée à se prononcer sur l'objet suivant :

Votations fédérales

1. Arrêté fédéral relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires

2. Loi sur l'e-ID

Modalités de vote au bureau de vote :

Le bureau de vote sera ouvert le

dimanche 28 septembre 2025 de 10h00 à 11h00

Le vote se fait sur présentation de la feuille de réexpédition.

Modalités de vote par correspondance :

1. Soit le citoyen adresse son envoi à l'Administration communale par l'intermédiaire de la poste et ceci **pour le vendredi 26 septembre 2025**.

2. Soit le citoyen dépose son enveloppe de transmission directement auprès du bureau communal, dans une urne prévue à cet effet. Le dépôt de l'enveloppe de transmission auprès du bureau communal peut être effectué dès réception du matériel de vote, **du lundi au jeudi de 08h30 à 11h30 et le vendredi précédant le scrutin (26 septembre 2025) de 08h30 à 11h30**.

L'Administration communale